

Le 7 décembre 2020.

**Concerne : classes de 10ème, 11ème et 12ème.**

Chers parents,  
Chers, chères élèves,

La suppression des examens de Noël, annoncée alors que le semestre était déjà bien entamé, nous incite à procéder pour l'année 2020-2021 à quelques aménagements du Règlement des études.

Le travail habituellement accompli lors de ces examens, les progrès que certain.e.s élèves y montrent, et les résultats plus positifs qui peuvent en découler permettent en effet parfois de nuancer, voire de « sauver » le bilan d'un semestre entamé de façon hésitante. L'absence d'examen pourrait donc pénaliser certain.e.s élèves.

**Du point de vue de l'évaluation, il a donc été décidé de considérer cette année scolaire comme un tout, sans division en deux semestres.** De cette façon, l'accent sera mis, encore davantage que d'habitude, sur l'évaluation continue. Les élèves disposeront de plus de temps pour montrer qu'ils.elles maîtrisent les attendus des différents cours, ou à tout le moins qu'ils.elles progressent pour les atteindre.

**Les appréciations contenues dans les trois premiers bulletins seront des résultats provisoires cumulés depuis septembre (pas de moyenne arrêtée au bulletin 2), la moyenne définitive du travail journalier figurera dans le bulletin du mois de juin.**

**Sauf indication contraire, les examens prévus en juin auront lieu normalement. Les examens prévus à Noël ne seront pas reportés.**

Les examens de juin porteront sur une matière équivalente à un semestre, précisée par le professeur. Ils compteront pour 1/6 du total des points de l'année. Un.e élève excusé.e pour certains travaux ou contrôles durant l'année verra le poids relatif de son examen augmenter. Pour les cours d'une heure, l'examen comptera comme d'habitude sur 1/3 des points de l'année.

Les autres dispositions du Règlement des études restent d'application.

Isabelle Moucheron, Directrice adjointe, et moi-même passerons ces lundi 7 et mardi 8 dans les différents demi-groupes afin d'informer les élèves et de répondre à leurs éventuelles questions.

Nous espérons que ces adaptations contribueront à une poursuite la plus sereine possible de l'année scolaire.

Pour l'équipe pédagogique,

Marc Charlier  
Directeur